Cléon (76). Le maire divers gauche veut faire payer aux familles les dégradations commises par leurs enfants

24/10/2024 à 10h42



La municipalité de Cléon va faire payer les familles pour les dégradations commises par leurs enfants sur les équipements municipaux. Le maire Frédéric Marche (divers gauche) assume.

Accroché au mur du bureau de Frédéric Marche, le maire de Cléon, aux côtés d'une affiche célébrant la laïcité et d'une Marianne aux lignes contemporaines, figure également un poster qui reprend les grands principes… du karaté. Tout un symbole pour l'élu divers gauche, en poste depuis juillet 2015 : « *Ce sont des règles de vie qui vont au-delà de ce sport que j'ai pratiqué.* »

Ces règles nourrissent sa réflexion lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux incivilités sur cette commune d'un peu moins de 5 000 habitants, parmi les plus pauvres du département normand. Et ne sont donc pas étrangères à sa récente décision de faire payer aux familles les dégradations commises par des

mineurs sur les bâtiments et équipements municipaux. Une délibération en ce sens a été prise lors du dernier conseil, permettant « *la mise en place d'une procédure de refacturation auprès des familles une fois l'auteur mineur identifié*"

Le Parisien